

Communiqué
20/05/2016

Les premiers Awards ECOCIR – Prix Belge de l'Economie Circulaire - ont été décernés ce jeudi 19 mai 2016. Initiative de « Energie Facteur 4 », organisé en partenariat avec la « Plateforme Européenne de l'Economie Circulaire » et le Pôle de compétitivité GreenWin, ces prix récompensent des acteurs qui s'investissent résolument dans la mise en œuvre de l'Economie Circulaire.

Comet Traitements (Groupe Comet) a vu une de ses innovations être récompensée dans la catégorie «PME», pour le procédé MIN+. Il s'agit d'un procédé de concentration et d'épuration de la fraction minérale présente dans les résidus de broyage (RB). Il permet d'obtenir un sable artificiel - une matière première secondaire – qui, pour la formulation des enrobés bitumeux, présente des propriétés physico-chimiques supérieures au sable naturel marin.

Cette innovation technologique s'est développée progressivement grâce aux efforts conjoints de l'équipe de R&D de Comet Traitements, du GeMMe (ULg) et d'un partenaire industriel producteur d'enrobés bitumeux, les Enrobés du Centre et avec le support financier de la DGO6-Région wallonne.

MIN+ contribue à dépasser le taux de valorisation de 95% fixé par les autorités européennes en matière de recyclage des VHU. Mais ce n'est pas son seul avantage.

MIN+ permet également de satisfaire à la fois à la préoccupation de rentabilité économique de l'utilisateur industriel du sable artificiel et des préoccupations environnementales bien légitimes. Cette innovation va contribuer à modifier significativement les relations d'approvisionnement, en favorisant la transition vers une économie se reposant sur une combinaison de gisements de surface et de sous-sol et sur des relations de proximité. Cela aura des impacts socio-économiques et environnementaux positifs significatifs pour les territoires wallon et belge : réduction de la pression exercée sur une ressource naturelle, réduction de l'élimination en CET, réduction des émissions de CO2 associées au transport par camion, soutien aux filières de recyclage alimentant la sidérurgie en voie électrique, etc.

Comet Traitements a mis en œuvre un prototype d'une capacité de 1.400 tonnes/an et a réalisé l'engineering du procédé pour une installation industrielle. Développée en Wallonie, cette solution technique a aussi vocation d'être appliquée partout où des résidus de broyage peuvent être traités ; elle pourra essaimer sur l'ensemble du territoire européen pour permettre l'optimisation des activités de traitement et de valorisation des résidus de broyage.

Nous nous réjouissons de ce Prix, qui récompense les efforts de nos collaborateurs et de nos partenaires et nous souhaitons partager avec vous cette information.

Pour de plus amples renseignements :
Pierre-François Bareel – Comet Traitements
Email : pf.bareel@groupecomet.com
Tél. : 0496/16.89.18